



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE
"PETITS TRAVAUX POUR UN PALAIS" PAR
L'ASSOCIATION ARTS ET CITES A LA
MEDIATHEQUE COEUR DE VILLE LE VENDREDI
24 JANVIER 2025 A 20H**

**DÉCISION N° DM-24-439
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de l'association Arts et cités, représentée par Monsieur François Nouel, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 6, rue Georges Sand – 92160 ANTONY, le vendredi 24 janvier 2025 à 20h00 à la Médiathèque Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Arts et cités, représentée par Monsieur François Nouel, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 6, rue Georges Sand – 92160 ANTONY, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Petits travaux pour un palais » le vendredi 24 janvier 2025 à 20h00 à la Médiathèque Cœur de Ville, dont le coût est fixé à sept cents euros (700,00 € T.T.C.) la représentation ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241223-lmc1H12608H1-AR
Date de réception en Préfecture : 23/12/2024
Date de Publication : 23/12/2024